



# SALAIRES, TRAITEMENTS, NAO, PRIMES ET LE CSE

**La Poste va passer en comité social et économique (CSE) le 31 octobre 2024. Afin de présenter des demandes d'augmentation salariale réalistes, aussi bien pour l'employeur que pour les salarié-es, le CSE devra examiner le bilan social de l'entreprise. Le Comité devra donc avoir accès aux données brutes de rémunération de tous les postier-e-s : les livres de paie, les fichiers détaillés des rémunérations individuelles...**

## **DES CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS !!!**

Assistés d'un expert-comptable, les élu-e-s au CSE pourront analyser (ceux de SUD n'y manqueront pas !) les différents dispositifs existants (toutes les primes, les indemnités, les bonus, les avantages en nature,...) ainsi que les bénéficiaires de ceux-ci.

Les élu-e-s au CSE auront la possibilité d'analyser les modalités financières des départs (ruptures conventionnelles, transactionnelles...) et de vérifier les modalités retenues pour certains calculs (activité partielle, primes...). Nos élu-es vous assureront de la transparence, de l'équité, et se battront pour un meilleur partage des richesses.

**Votre choix est crucial, votez SUD !**

## **LES PROPOSITIONS DE SUD :**

- ▶ **1800€ nets mensuels à l'embauche.**
- ▶ **Revalorisation du Complément De Rémunération (CDR).**
- ▶ **Renégociation des grilles pour corriger l'effet tassement et smicardisation.**
- ▶ **Prolongation des grilles au-delà de 28 ans d'ancienneté et réduction de la durée des échelons.**
- ▶ **Création de grilles à l'ancienneté pour les classes III et IV, en partant des niveaux proposés actuellement à l'embauche (nivellement par le haut).**
- ▶ **De véritables augmentations salariales qui assurent à minima le maintien du pouvoir d'achat afin de compenser l'inflation.**
- ▶ **Faire des propositions sur la base des pratiques mises en œuvre par les entreprises concurrentes.**
- ▶ **Un 13ème mois avec maintien des primes existantes.**

**Pour défendre vos droits,  
Votez SUD au CSE !**



Christelle (13) : 06 85 17 06 39 / Stéphanie (83) : 06 60 96 30 85 / Laurent (04/05) : 06 33 57 63 74  
Arnaud (84) : 06 72 95 60 99 / Frédéric (06) : 06 24 97 39 10  
Véronique (RP CHSCT) : 06 65 26 60 45 / Paul-Maurice (RP CHSCT) : 06 42 76 14 76  
Xavier (RP CHSCT) : 06 70 22 35 01

